ART. 14 N° AC45

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

AMENDEMENT

N º AC45

présenté par Mme Bassire, M. Serva, M. Lenormand, M. Acquaviva, M. Warsmann, Mme Descamps, M. Colombani, M. Naegelen et M. Molac

ARTICLE 14

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.